L'ABEILLE.

Imprimé [illegible] par F. Dalay.

NOUVELLE-ORLEANS.
Samedi, 9 Mai 1829.

EXTERIEUR.

Buenos Ayres

Par l'arrivée de la goëlette *Leo*, les éditeurs de l'*American* ont reçu de leurs correspondans des journaux et des lettres; ils en donnent les extraits suivans :

Buénos-Ayres, 14 Février.

L'amiral Brown est toujours gouverneur *pro-tempore*. Lavalle n'étant pas ici. La nouvelle vient d'arriver ici que Molina à la tête de 500 hommes, a été défait par Suarez, l'un des colonels de Lavalle : qui a fait 131 prisonniers, tués 800 hommes, et pris 1500 chevaux. Cinq provinces se sont soulevées contre Buénos-Ayres ; ce sont : Cordova, Sante Fé, Mendoza, Entre Rios, &c., enfin toutes celles amies de Dorrego.

Du 15.—Nous n'avons rien de particulier en fait de politique, si ce n'est la déroute du principal corps d'insurgés.

Du 16.—Aujourd'hui, j'ai été témoin de la mort de Mesa, qui a été fusillé sur la Place-publique ; c'était un des chefs qui sont opposés à ce gouvernement, et il a été pris les armes à la main. Il a été conduit en ville Vendredi, jugé et condamné hier, et exécuté aujourd'hui (Dimanche). C'était un homme d'une mine imposante ; il a subi son sort comme un guerrier, avec la plus grande tranquillité, et s'est lui-même attaché le mouchoir sur les yeux. Sa mort a été prompte, les fusils n'étant qu'à trois pieds de sa poitrine. Je n'ai jamais vu de spectacle plus horrible : en moins d'un instant, sa large poitrine fut noircie par l'explosion, percée de plus d'une demi-douzaine de balles, et couverte de sang.

L'éditeur de la *Gaceta Mercantil*, qui avait été arrêté pour une publication offensante dirigée contre le gén. Lavalle, a été mis en liberté.

Du 14.—Les prisonniers faits à l'affaire de Falmit sont arrivés Jeudi en ville, sous une escorte de cuirassiers; parmi eux se trouvaient le chef Mesa et le soi-disant ministre de la guerre Céspedes.

Les nouvelles politiques de la semaine sont importantes, et la défaite de Molina acquiert à cette province beaucoup d'importance, par rapport aux provinces insurgées. On répand déjà le bruit que Sante Fé a fait des propositions de paix.

Paris, 18 Février.

On croit que le roi partira pour la Normandie au commencement d'Août. Le voyage de S. M. durera six semaines. La cour établira, dit-on, cette année sa résidence à St-Cloud, beaucoup plus tôt que de coutume.

—Le roi a donné son approbation au choix de l'Académie Française qui a rappelé M. Arnault dans son sein.

—Le colonel José Candido Exavier est arrivé hier à Paris venant du Havre. Ce colonel est porteur de dépêches des réfugiés portugais pour M. Barbosa, chargé d'affaires du Portugal près de notre cour.

—Le mouvement des courriers entre Madrid et Londres a toujours beaucoup d'activité. On croit qu'il s'agit des affaires du Portugal.

Espagne.

Madrid, 6 Février.

(Correspondance particulière.)

Lors des derniers troubles des jardiniers de l'Aragon qui se refusaient à payer la dîme des légumes, le gouvernement pour empêcher une révolte dans la province et les grands malheurs qui devaient en suivre fut obligé de céder. La même chose se passe à l'égard des Navarrois, on vient de notifier à la députation qu'ils avaient envoyée à Madrid que le gouvernement se désiste de son projet de transporter sur les frontières limitrophes de la France les douanes placées aujourd'hui sur les bords de l'Ebre.

Il paraît que le gouvernement a reçu par courrier extraordinaire des dépêches de la Biscaye. Ces dépêches piquent la curiosité du public attendu qu'il n'y a pas longtems que le général [illegible], commandant général des provinces Bascongades, donna connaissance au gouvernement du mauvais esprit qui régnait dans les provinces, parce que jalouses de leurs privilèges, on y voyait de mauvais œil que le gouvernement voulût enfreindre ceux dont jouit la vice-royauté de la Navarre, en y transférant les douanes.

Des documens reçus au ministère des finances, relativement à la récolte de cochenille faite en Espagne en 1828, il résulte que cette année on a récolté 28 106 livres de cochenille desséchée, et 17 livres en poudre, tandis qu'en 1827 on n'avait récolté que 14 livres et 1-2 de cochenille.

C'est avec une fermeté peu commune qu'on a exécuté l'ordre d'expulsion de la capitale des officiers illimités et indéfinis. Le 1er du courant ils avaient déjà tous leurs passeports, et le 3 ils étaient en route ; chacun d'eux a été secouru d'un mois ou demi mois de solde. Toutes les prières qui ont été adressées au roi dans cette circonstance pour obtenir que quelques uns de ces officiers fussent exceptés de la mesure générale ont été infructueuses.

Nous savons aujourd'hui que ce qui a motivé l'ordre donné à la police de poursuivre les jeux de hasard dans les maisons particulières, c'est que le roi avait été instruit que dans une société l'ex-intendant de Murcie, M. Garcias, avait gagné au *Monte* une de ces dernières nuits 800 quadruples. Néanmoins, malgré la vigilance que la police déploie à ce sujet, on continue à jouer le biribi dans la société de M. Salazar, ministre de la marine.

Le ministre de Naples a donné Mardi dernier un bal qui a éclipsé en magnificence celui de M. de Saint-Priest, qui avait cependant été fort brillant.

Italie.

Rome, 14 Février.

Le 11 du courant, l'urne mortuaire, renfermant les entrailles de feu le souverain pontife, le pape Léon XII, a été transférée conformément à l'antique usage, confirmé par une bulle spéciale du feu pape, à l'église paroissiale de Saints Vincent et Anastase. Elle a été reçue à la porte de l'église par le révérend père Jacopini, entouré des pères mineurs.

Dans la matinée du 12, les restes mortels de S. S., après avoir été embaumés, ont été exposés sur un lit de parade, dans la chapelle de Sixte IV, au Vatican. Trente cierges brûlaient aux coins du lit que gardaient quatre gardes nobles ; les pères pénitenciers de la basilique du Vatican récitaient les prières commencées au moment où le saint-père avait cessé d'exister.

Il fut permis au peuple d'entrer dans la chapelle pour rendre au défunt le tribut de ses larmes.

Le lendemain 13, les cardinaux se sont réunis dans le palais apostolique du Vatican, où a eu lieu la première assemblée générale ordinaire ; on y a fait lecture des constitutions des souverains pontifes, relatives au conclave, constitutions auxquelles chacun des cardinaux a prêté serment individuellement. Mgr. Zucche, grand maître des cérémonies, a rompu, en présence de tous les cardinaux, l'anneau que lui avait remis S. E. le camerlingue. Mgr. Capellari a été confirmé dans ses fonctions de gouverneur de Rome ; Mgr. Angelo Mai a été choisi pour faire l'oraison funèbre du feu pontife, et Mgr. Testa, pour faire le discours sur l'élection de son successeur.

Dans cette même assemblée, ont été élus députés au conclave, qui aura lieu au palais apostolique du Quirinal, les cardinaux Callefi, Falzacappa et Rivarola.

Après l'assemblée, les cardinaux se sont rendus dans la chappelle Sixtine où étaient exposés les restes de S. S., ainsi que le clergé de la basilique du Vatican. Après l'absolution, ces restes furent portés à Saint Pierre, revêtus des marques distinctives de la dignité suprême ; ils étaient précédés du clergé du Vatican, qui portait des croix et des torches allumées. Huit chapelains en surplis portaient le cercueil, et autant de chanoines soutenaient les bords du drap mortuaire. Les gardes nobles et suisses entouraient le corps ; venaient ensuite tous les cardinaux.

Le corps a été introduit dans la basilique par la grande entrée, et placé dans la grande nef. Après une nouvelle absolution, les cardinaux se sont éloignés. Les restes de S. S. ont ensuite été portés dans la chapelle du saint sacrement, et placés de manière que le peuple pût s'approcher pour furnaiger les pieds. Le concours de fidèles qui se présentèrent pour remplir ce devoir fut immense.

On a commencé dans toutes les églises les prières pour l'âme du pontife défunt.

(Gazette de Rome.)

FEUILLETON.

LA JEUNE FILLE A MARIER.

Octavie a dix-sept ans ; ses grâces n'ont plus rien à attendre du tems ; sa beauté brille de tout l'éclat de cette jeunesse qui, elle seule, est presque de la beauté ; son esprit, formé pendant heureuse éducation, réunit la légèreté à l'instruction. Octavie est en âge de se marier. Qui ne le devine à cette description ?

Sa famille n'a point cru devoir recourir aux soins empressés de ces faiseurs de mariages par entreprise, qui allument les flambeaux de l'hymenée à prix fixes et soutiennent leur ménage du tribut levé sur tous ceux qu'ils établissent. Mais on veut marier Octavie ; une femme n'a remplit sa destinée que quand elle s'est soumise aux devoirs d'épouse et de mère ; d'ailleurs, Octavie a des sœurs qu'il faudra pourvoir à leur tour, et leur aînée doit la première échanger le voile de la jeune fille contre le cachemire de la mère de famille.

Il faut bien qu'on sache dans le monde qu'Octavie est sortie de son pensionnat ; que les jeunes Renaults qui voudront posséder cette Armide n'auront point de combats à livrer pour obtenir le prix de leur amour. De la fortune ou une profession lucrative, un caractère supportable, des espérances pour l'avenir : voilà ce que l'on demande. La jeune fille aura 100,000 fr. de dot, on trouve au choix chez les marchands en vogue voilà ce que l'on promet.

Pour arriver au but désiré, la famille reçoit deux fois par semaine tous les jeunes gens qui lui sont présentés par notaires, avoués, agens de change, pourvus de charges qu'ils n'ont point payées, avocats sans cause, héritiers sans état, tous ceux que leur âge appelle à se marier, sont admis avec empressement, reçus avec politesse, et traités avec des égards proportionnés à leur emploi et aux convenances de position ou de fortune qu'ils présentent.

Au milieu de cette foule d'aspirans reconnus ou secrets, la jeune fille, vêtue avec grâce et simplicité, semble ne jouer aucun rôle quand elle a le plus important. De tems en tems, ses doigts se promènent sur les touches de son piano ; les murs de l'appartement sont couverts des dessins qu'elle a tracés ; tantôt elle chante avec embarras la plaintive romance, tantôt elle exerce son aiguille sur une broderie délicate : sa mère lui prescrit de se tenir droite, de parler peu, de rougir à propos, et de ne laisser percer aucune préférence.

La pauvre enfant regrette souvent la liberté du pensionnat ; elle préférerait les jeux de son enfance à la contrainte où elle gémit ; elle considère avec trouble l'avenir qu'on lui prépare ; elle ne sait ce qu'elle est destinée à devenir ; elle répète souvent ce vers d'un de nos poètes :

L'homme fait son état, la femme le reçoit.

Hors de la maison paternelle, il n'est point possible de mettre en évidence les talens et les goûts d'Octavie ; mais ses parens se sont faits les agens de la grande affaire qu'ils veulent conclure. Si la mère rencontre un jeune homme, elle le fait causer sur lui-même, lui parle de mariage, décrie le célibat, et appelant sa fille avec une indifférence affectée, imite les magnétiseurs, qui mettent les somnambules en rapport avec les malades, en les mettant en présence. Les oncles, les tantes prennent leur part des négociations à entreprendre, et plus d'un diplomate exercé envierait l'adresse de leurs manœuvres et le talent avec lequel ils savent découvrir un célibataire, s'enquérir de sa fortune et s'assurer de ses goûts.

Si l'on a enfin rencontré l'homme qui paraît convenir, s'il a témoigné quelque préférence, de combien de façons ne saura-t-on pas l'entourer et presque le séduire ! On ne manquera pas une occasion de le recevoir, de lui révéler les mérites de la jeune fille ; on saura dissimuler ses petits défauts, la légèreté de son caractère et le peu de constance de ses affections ; il croira que le ciel a formé tout exprès pour lui une Clarice, et que, Lovelace moral, il peut, à l'aide d'un bon contrat, s'assurer le bonheur, les soins d'une épouse et l'amitié d'une compagne aimable.

Octavie a remarqué dans le monde un jeune poète que sa réputation naissante a déjà signalé à l'attention publique ; elle aime sa conversation, elle a entendu avec trouble le galant impromptu que l'amour a écrit sous la dictée d'Apollon ; elle aimerait à porter un nom doit elle devine la célébrité future ; mais Apollon a été plus prodigue de ses dons que Plutus : bientôt elle se voit forcée d'accompagner à l'autel un propriétaire campagnard éligible qui ne sera jamais élu, prosaïque adorateur qu'un majorat a revêtu de titre de baron, et tous les rêves qu'elle avait faits vont s'effacer au fond d'un château dont elle sera la suzeraine, et où l'ennui doit remplacer l'amour, l'opulence prendre le titre du bonheur, et la monotonie du village succéder aux plaisirs factices qui préparèrent son mariage.

Cependant sa famille est heureuse d'un pareil succès ; les jeunes sœurs envient le sort de Mme la baronne, jusqu'à ce que l'âge de se marier les expose à la même étiquette, aux mêmes hasards et aux mêmes regrets.

(Courrier des Dames.)

DES OSAGES.

Après les avoir vu accueillis à la cour, admis à nos théâtres, fêtés comme des bêtes curieuses ou des grands de la terre au jour de leur avènement, nous pouvions croire que le grand-chef, l'orateur de la troupe et leurs aventureuses compagnes étaient de retour dans leur grand village, et qu'ils racontaient à leurs compatriotes comment on recevait dans la capitale du monde civilisé.

Il n'est point encore en Europe. Après avoir satisfait la curiosité publique à raison de cinq francs par amateur, les peaux rouges sont descendues à deux sous par personne, et leur cortège ne pouvant plus offrir bénéfice assez considérable à spéculer, les enfans du Nouveau-monde vient de les abandonner à Munich, où il ne pouvait qu'à peine trouver leur subsistance de chaque jour.

Singulière destinée que celle des Osages ! Ils ont passé le seuil des palais ; celui qui les introduisit chez les princes les laisse aujourd'hui coucher dans la rue. Nos directeurs de théâtres ont sollicité l'honneur de les amuser et de les nourrir ; maintenant les dernier bateleurs ne voudraient pas les recevoir dans sa loge foraine, et l'appât, à la fête du village, serait plus profitable à son maître que les six étrangers qu'on logeait avec faste dans les environs du palais de Rivoli.

Cependant il ne faut pas que ces pauvres Osages meurent de faim. Habitans de Munich, que ferez-vous pour ceux qui ont tenu leurs mains dans celles des rois ? faudra-t-il que le grand-esprit prenne une paire de crochets ou une médaille de commissionnaire ?

Souffrirez-vous que la charmante Mme Vorga se fasse Matelote dans une auberge ? Le petit chef ne saurait être valet ; et quand toutes les autres entreraient en qualité de domestiques dans une grande maison, je ne saurais trop qu'il serait le plus à plaindre de l'Osage servant un Européen, ou l'Européen servi par un Osage.

Le meilleur parti que l'on puisse prendre, est sans contredit de mettre la famille entière à l'hôpital.

Certes, il est affreux de penser qu'un compatriote a pu arracher à leur patrie d'honnêtes sauvages pour ensuite les laisser mourir de faim dans le pays où ils espéraient faire un voyage d'agrément.

Toutefois les Osages expireront d'inanition dans un coin de l'Europe, que diront leurs frères ? Car bien des navigateurs ont sillonné les mers depuis leur arrivée chez nous, et la peuplade qui nous les confia sait comment ils furent reçus par les rois. Ils diront : " Les Blancs sont généreux ; ils savent prodiguer de soin et d'amitié, faire oublier aux étrangers leur famille et leur patrie. "

Figaro.

NECROLOGIE.

Décédé Jeudi, 7 du courant, M. Vincent Piboux, adjudant-major de la Légion louisianaise. Cet officier, que ses qualités précieuses distinguaient encore comme citoyen, était l'un des vétérans de la guerre de 1814. La Légion a accompagné ses restes au cimetière, et lui a rendu les honneurs dus au grade qu'il occupait.

AVIS.—Le soussigné offre à vendre 25 petits barils d'olives fraiches, reçus par les derniers arrivages de la Havane.

Aussi—2000 livres Tabac de la Havane.

ANTONIO DORDAL,
Rue St. Pierre, au-dessous de la maison de Mde. Avart. 4 mai.

Marine.

Port de la Nouvelle Orleans.

Expédiés.

Navire Illinois, Waterman, New-York, Foster et Hutton
Navire Walter, M'Michael, Liverpool, B Story.
Navire Home, Mitchel, Liverpool, Dennistoun & Co.
Brick Sarah, Plane, Belfast, Curell Kilshaw, & co.
Brick Delta, Knight, Boston, J A Merle & co.
Brick Amos Palmer, Paine, Charleston, J W Zacharie et co.
Brick Catlmus, Curtis, St. Thomas, W Tufts et co.
Goel Magnolia, Ray, Apalachicola, capitaine.
Goel Transport, Jones, Rio Grande, T R Payson.

Arrivés.

Bateau-à-vapeur Lexington, Haydock, avec 5 barils cire, 224 paquets peaux de chevreuil, 2061 saumons plomb, à J G Stevenson, 2473 au quartier-maître des E. U., une malle à Foster et Hutton, 11 barils et 4 caisses tabac à Colles et Hearsey, 16 balles coton à J Fowler jr.

Trois chalans de l'Alabama, avec 950 balles coton à ordre.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 10 MAI.

TRENTE ANS,
OU LA VIE D'UN JOUEUR,
Mélodrame en trois journées, par Victor Ducange, orné de tout son spectacle.

Le spectacle sera terminé par

L'AMBASSADEUR,
Vaudeville en un acte, de Scribe et Mélesville.

Incessamment—*Phèdre*, tragédie de Racine. Mr. Aristippe jouera le rôle d'*Hypolite*.

Leycester, ou le Château de Kenilworth, opéra nouveau en trois actes, musique d'Auber.

L'Art de se faire aimer de son mari, vaudeville nouveau en deux actes, de Scribe.

En attendant—*L'Espion*, drame nouveau du Théâtre Français, tiré du roman de Mr. Cooper—*La Dame du Lac*, opéra nouveau de Rossini.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
Des Natchitoches.

CINQUIEME CLASSE POUR 1829.

Devant se tirer positivement à la Bourse, le Samedi 9 Mai.

$10,000
$5,000
ou 3000,
peuvent tomber en partage
AUJOURD'HUI!
Aux Habitués du Bureau de
J. B. FAGET.

Prix des Billets.

Entiers $4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET.—*Directeur*,
rue de Chartres, No. 118, entre les
9 mai. rues Conti et St. Louis.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes Dimanche prochain, pour faire l'exercice au canon. Equippement complet. On devra se trouver au rendez-vous, à six heures du matin, et l'appel se fera à six heures et demie.

Par ordre,
COHEN,
7 Mai. Sergent Major.

Les soussignés ont ouvert une fabrique de Cigarres des meilleures qualités de tabac, en même tems ils tiennent en magasin du tabac en feuille de la Havane et de Cube, en gros et en détail, les cigarres importés directement de la Havane, Sirop de calebasse, Confitures de la Havane et du Vin d'ananas d'une qualité supérieure et très convenable aux malades convalescents. Rue Royale, No. 132 vis à vis de la pharmacie de Grandchamps.

6 mai. LOHMANN & RODRIGUEZ.

Le soussigné offre à vendre 100 barillets Langues de Morues très fraiches, à 50 cents le barillet.

B. TURPIN,
encoignure des rues Royale et Orléans.
8 mai.

CAFE.

200 sacs Café de la Havane, 1ère qualité à vendre par BOWERS, OSBORN & Co.
6 mai.

AUJOURD'HUI

AURA LIEU LE TIRAGE DE LA 5ème classe de la Loterie de l'Eglise des Natchitoches. Selon toute probabilité, quelques gros Lots du Prospectus ci-dessous, tomberont en partage aux Habitués du Bureau de Beardslee.

PROSPECTUS.

1	Lot de	$10,000	$10,000
1	" "	5,000	5,000
1	" "	3,000	3,000
1	" "	1,800	1,800
1	" "	1,600	1,600
1	" "	1,412	1,412
6	" "	750	4,500
6	" "	550	3,300
6	" "	350	2,100
156	" "	50	7,800
780	" "	8	6,240
7800	" "	4	31,200
8760	Lots,		$77,952

Prix des billets $4.—Demi 2.—Quart 1.

TEMPLE DE LA FORTUNE,
DE
BEARDSLEE,
9 mai. Rue de Chartres, N°. 110.

Sacre de Napoléon.

Le public est respectueusement informé que l'exposition du tableau de David représentant le couronnement de Napoléon, sera positivement close Lundi prochain ; les personnes que leur goût porte à rechercher les chefs-d'œuvre des arts, n'éprouveront jamais plus de satisfaction qu'en allant payer leur tribut à celui-ci.

Le produit de la recette de samedi sera abandonné à l'Hospice des Orphelins mâles. 9 mai—4

VENTES A L'ENCAN.

Par Joseph Le Carpentier.

Il sera vendu Lundi, 11 du courant, à 10 heures du matin, à son encan, par ordre et sous l'inspection des Gardiens du Port, pour compte de qui il appartiendra, une caisse Chapeaux Lavourne, importée et avariée à bord du navire Frances, cap. Rider, venant de N. York.

Par Joseph Le Carpentier.

Il sera vendu Samedi, 9 du courant, à 10 heures, à son encan.

12 paniers Faïence assortie

8 mai.

Par Joseph Le Carpentier.

Samedi 9 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à son encan, 15 caisses Champagne ; de plus 200 caisses Vin rouge ayant droit au drawback.

8 mai

PAR F. DUTILLET.

Il sera vendu le 21 de Mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St Bernard, provenant de la succession de feu Mr. François Garic,

UNE MAISON, située rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, batie sur un Terrain de 40 pieds de face sur 50 pieds de profondeur, mesure française.

Conditions :—Un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à un an de terme, avec billets endossés à la satisfaction du juge de la paroisse St. Bernard, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par Mr. J. Arnaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

18 avril—6

Cour des Preuves, Paroisse St Bernard.

Lundi huit Juin 1829, à 11 heures du matin, sur l'habitation de Mme. Veuve Garic, à la Terre aux-Bœufs, il sera vendu par le juge et chantcur soussigné, les Esclaves suivans, dépendans de la succession de feu Mr. François Garic, et de la communauté qui a existé entre lui et son épouse, dame Eugénie Laurince, savoir :

Fonrose, mulâtre créole, âgé de 32 ans ; Cesar, nègre créole de 35 ; Volidore, do. de 18 ; Norbert, do. de 17 ; Isidore, do. de 15 ; Valery, do. de 15 ; Jim, nègre américain de 45 ; Hector, do. de 50 ; Fillette, mulâtresse créole, âgée de 10 ans, avec son enfant d'un mois ; Marie, négresse créole de 42 ans ; Catiche, mulâtresse créole de 23 ans et son enfant nommé Irène, de 3 mois ; Marianne, négresse créole, âgée de 40 ans, avec ses quatre enfans, savoir : Aimée, de 9 ans, Augustin, de 7 ; Gustave, de 5 et Lolotte de 2.

ET AUSSI, LE MOBILIER.

Conditions :—Les esclaves, un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à douze mois, en billets endossés à la satisfaction du juge soussigné, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les frais d'acte de vente, d'hypothèque, de quittance et main-levée, à la charge des acquéreurs. Le mobilier au comptant.

Paroisse St-Bernard, le 5 Mai 1829.

7 mai. FATHOT—Juge.

POUR NANTES.

Le beau brick fin voilier PULASKI, capt. Webb, ayant son chargement complet, recevra six passagers seulement, et sera expédié, le 14 du courant fixe, par

9 mai. F. VERRIER.

POUR MARSEILLES.

Le navire fin voilier CORIOLANUS, capt. Gray, partira sous peu. Pour fret de 100 à 160 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à Th. NICOLET & Co. (8 mai.)

AVISO A LOS ESPAÑOLES.

La hermosa fragata ASIA, que actualmente se halla anclada frente à la Plaza de Verduras, saldrá para el puerto de [illegible] dentro de muy pocos dias. Admite echo 6 de pasageros, para los cuales tiene comodidades escelentes, y á los que se dará un trato distinguido. Impondrá el capitan abordo, 6

WILLIAM ALDERSON,
7 de Mayo Calle de la Levee, No. 38

POUR NEW-YORK.—(*Paquebot du 15 Mai.*)

Le navire FRANCES, capt. James Rider, sera prêt à prendre charge Mercredi 6 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, au premier rang au-dessous du marché, ou bien à G. E. RUSSELL & BARSTOW
6 mai. Rue Royale, No. 62.

POUR BORDEAUX.

Le beau brick fin voilier WILLIAM, capt. Leach, a besoin de 50 ou 60 balles pour compléter son chargement. Il peut loger six passagers ; s'adresser à

JOHN P. PAYSON.
6 mai. Rue Conti, No. [illegible]

POUR HAMBOURG.—Passage seulement.

Le navire paquebot JOHN ADAMS, capt. Aderton, partira d'ici au 15 du mois prochain. Les passagers pourront être parfaitement traités. Pour les conditions, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à

1er mai. J. H. FIELD.

POUR TAMPICO.

Le navire français EUGENIE, capt. Gerard, partira le 10 Mai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capt. à bord, ou à

1er. mai. T. NICOLET & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot FRANKLIN, capt. Ray, prend en ce moment son chargement à la côte, et partira d'ici au 10 de Mai. Pour quelques légers frets, ou passage, s'adresser à

1er. mai. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR LES BRASSOS DE ST. YAGO.—(Rio Grande.)

La goëlette paquebot fine voilière ELIZABETH, capt. Case, sera promptement expédiée. Pour frêt ou passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser à JOHN P. PAYSON. [29 avril.]

POUR TAMPICO.

Le beau brick fin voilier MORO, A. cap. Henry Bradley, a une partie de son chargement engagée et sera promptement expédié. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser à

28 avril. ANT. DOLHONDE.

POUR VERA-CRUZ.

Le joli brick doublé en cuivre AMOS PALMER, Paine, ayant une grande partie de son chargement prête, partira sous peu.—Pour fret du reste, ou pour passage, ce brick ayant de forts beaux emménagemens, s'adresser à bord, un peu plus haut que le Ferry, ou à

28 avril. J. W. ZACHARIE.

POUR BORDEAUX.

Le fin voilier trois mâts MILTON, capitaine Webb, doublé, chevillé en cuivre et complètement armé, fera voile pour ledit port le 25 courant.

Pour passage seulement, possédant de très beaux emménagemens.

S'adresser à D. G. HORDUZAT et Co,
13 Avril. Rue Royale No. 140.

SUGAR—3000 hhd of prime Sugar on plantations above and below the city for sale by
feb 19 J GOURLAY & CO